Informations de base

1995/2052(BUD) BUD - Procédure budgétaire	Procédure terminée
Budget rectificatif et supplémentaire 1/1995: section III **Subject** 8.70.60 Budgets annuels antérieurs	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
BUDG Budgets	DANKERT Pieter (PSE) WYNN Terence (PSE)	07/09/1994 07/09/1994

Commission au fond précédente	Rapporteur(e) précédent(e)	Date de nomination
BUDG Budgets	WYNN Terence (PSE)	07/09/1994

Commission pour avis précédente	Rapporteur(e) pour avis précédent(e)	Date de nomination
AFET Affaires étrangères sécurité et politique de défense	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
AGRI Agriculture et développement rural	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
ECON Economique, monétaire et politique industrielle	PEIJS Karla M.H. (PPE)	03/04/1995
ENER Recherche, développement technologique et énergie	ADAM Gordon J. (PSE)	22/02/1995
RELA Relations économiques extérieures		
JURI Juridique et droits des citoyens	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	10/04/1995
REGI Politique régionale		

TRAN	Transports et tourisme	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
ENVI	Environnement, santé publique et protection des consommateurs	FLORENZ Karl-Heinz (PPE)	26/07/1994
DEVE	Développement et coopération		
LIBE	Libertés publiques et affaires intérieures	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
CONT	Contrôle budgétaire	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
INST	Institutionnelle	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
PECH	Pêche	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
FEMM	Droits de la femme	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	

Conseil de l'Union européenne

Formation du Conseil	Réunions	Date
Transports, télécommunications et énergie	1834	1995-04-10

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
21/02/1995	Publication de l'avant-projet de budget de la Commission	SEC(1995)0233	
14/03/1995	Publication du projet de budget du Conseil	05632/1995	
03/04/1995	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
03/04/1995	Vote en commission		
03/04/1995	Dépôt du rapport budgétaire	A4-0074/1995	
04/04/1995	Débat en plénière		
10/04/1995	Adoption par le Conseil du budget modifié		
10/04/1995	Reconsultation officielle du Parlement		
10/04/1995	Débat/examen prevu au Conseil	06537/1995	
18/04/1995	Vote en commission, 2ème lecture		

18/04/1995	Dépôt du rapport budgétaire de la commission, 2ème lecture	A4-0086/1995	
25/04/1995	Débat en plénière		
25/04/1995	Annonce en plénière de la saisine de la commission, 2ème lecture		
26/04/1995	Fin de la procédure au Parlement		
20/11/1995	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	1995/2052(BUD)
Type de procédure	BUD - Procédure budgétaire
Sous-type de procédure	Budget
Base juridique	Traité Euratom A 177 Traité CE (avant Amsterdam) E 203 Traité CECA C 078
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	BUDG/4/06514

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Rapport budgétaire déposé, 1ère lecture		A4-0074/1995 JO C 109 01.05.1995, p. 0018	03/04/1995	
Texte budgétaire adopté du Parlement		T4-0152/1995 JO C 109 01.05.1995, p. 0095-0110	06/04/1995	Résumé
Rapport budgétaire déposé, 2ème lecture		A4-0086/1995 JO C 126 22.05.1995, p. 0004	18/04/1995	
Budget final adopté par le Parlement		T4-0189/1995 JO C 126 22.05.1995, p. 0010-0013	26/04/1995	

Conseil de l'Union

Type de document	Référence	Date	Résumé
Projet de budget du Conseil	05632/1995	14/03/1995	
Projet de budget modifié du Conseil	06537/1995	10/04/1995	

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Avant-projet de budget de la Commission	SEC(1995)0233	21/02/1995	

Informations complémentaires		
Source	**Document**	**Date**
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final
Budget 1995/0474 JO L 276 20.11.1995, p. 0001

Budget rectificatif et supplémentaire 1/1995: section III

1995/2052(BUD) - 06/04/1995 - Texte budgétaire adopté du Parlement

Le Parlement européen a adopté la résolution sur le projet de budget rectificatif et suppl&émentaire n° 1 pour l'exercice 1995, section III - Commission. Le Parlement se félicite que la Commission ait présenté un avant-projet de budget et demande à la Commission de présenter une proposition en vue de régler les problèmes techniques de sa contribution financière aux aides en faveur des pêcheurs contraints au chômage en raison de mouillage forcés et de l'interruption des activités due au retard dans le domaine du renouvellement des accords internationaux. - En ce qui concerne l'agriculture, le PE regrette que le Conseil n'ait pas respecté le vote en deuxième lecture en matière agricole en modifiant le caractère dissocié de certaines lignes et qu'il ait refusé d'ouvrir la procédure ad hoc prévue par l'AII, confirmant son refus de dialogue en cette matière; - En ce qui concerne les fonds structurels, le PE approuve la décision de répartir les réserves des initiatives communautaires sur la base d'une prévision des besoins pour les régions des nouveaux Etats membres; - En ce qui concerne les politiques internes, le PE estime que certaines propositions de la Commission ne sont pas justifiées dans le cadre de l'élargissement et approuve la réduction de crédits pour les Agences spécialisées. Tout en prenant acte des décisions du Conseil de réduire certains crédits, il estime nécessaire de renforcer certaines actions telles que Emploi et environnement, ainsi que Life et invite la Commission à prévoir des propositions relatives aux réseaux transeuropéens, notamment en ce qui concerne les projets essentiels pour le développement économique et régional et la préservation à long terme de l'environnement. Enfin, il approuve la décision du Conseil de réduire les crédits du CCR, sans pour autant que les crédits de recherche ne soient globalement réduits; - En ce qui concerne les actions extérieures, le PE approuve la décision de renforcer certaines lignes en faveur des ONG qui subissent l'impact de l'élargissement et qui n'ont pas été inclues dans l'APB. Il approuve les décisions de maintenir les crédits dissociés dans l'APB pour des actions d'aide d'urgence et de coopération avec les pays d'Asie, d'Amérique latine et du Bassin méditerranéen et approuve le renforcement des actions visant les réfugiés. Enfin, il se félicite de la décision du Conseil de renforcer les crédits pour l'action Mostar; - En ce qui concerne les dépenses administratives, le PE accepte les décisions du Conseil sur les crédits administratifs et sur l'organigramme au titre de l'élargissement et estime que la création de nouveaux postes accélérera l'intégration des nouveaux pays dans les politiques de l'Union. Il confirme sa position en matière de coopération interinstitutionnelle et invite les institutions à présenter un programme de réorganisation et de réglementation de leurs services de traduction.